

Liste des candidats admis à concourir – 2025

DNSPM Instrumentiste-chanteur / DE Professeur de musique - Enseignement instrumental ou vocal / Direction d'ensembles instrumentaux

Concours d'entrée	Candidat	Sous réserve de l'obtention du BAC en fin d'année scolaire 2024/2025	Sous réserve de l'obtention du DEM en fin d'année scolaire 2024/2025	Sous réserve de la validation DAP	Sous réserve de pièce justificative
Direction d'ensembles instrumentaux	Jehl Alexiane				

En cas de désistement, merci de prévenir sur l'adresse scolarite@pspbb.fr

ÉPREUVE ÉCRITE SORBONNE : test d'entrée en licence de musicologie

Doivent impérativement se présenter à cette épreuve :

Tous les candidats à l'entrée en **DNSPM** admis à concourir, à l'exception de ceux ayant déjà validé au moins un semestre de licence de musicologie dans une université française (sur présentation des justificatifs)

Les convocations à ce test, avec date et horaire, seront envoyées par mail aux candidats par Sorbonne Université.

Lieu : en distanciel

Date : du lundi 5 au mercredi 7 mai 2025,

Informations à venir sur les liens suivants :

https://formations-lettres.sorbonne-universite.fr/fr/index/licence-XA/arts-lettres-langues-ALL/licence-musicologie-LMUS11L_601.html

Se présenter 20 min. avant le début de l'épreuve muni d'une pièce d'identité (obligatoire) et de la convocation.

Claude Georget
Directeur du PSPBB

Date
Le 16/04/2025




PÔLE SUPÉRIEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE Paris - Boulogne-Billancourt (PSPBB)

Siège Social: 14 rue de madrid 75008 Paris

Bureaux: 18 rue Janssen 75019 Paris

+33 (0)1 40 55 16 64 | Contact@pspbb.fr | www.pspbb.fr

SIRET : 200 039 188 00012 | APE : 8412Z